

TYWATT 1000

www.deltadore.com

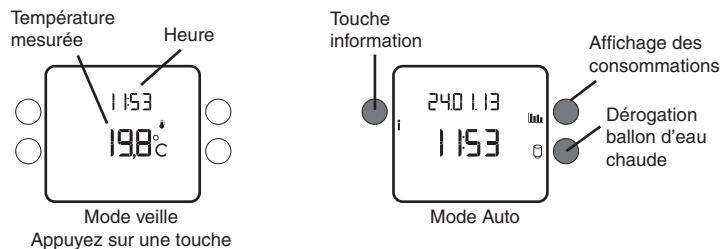



Guide d'utilisation

Sommaire

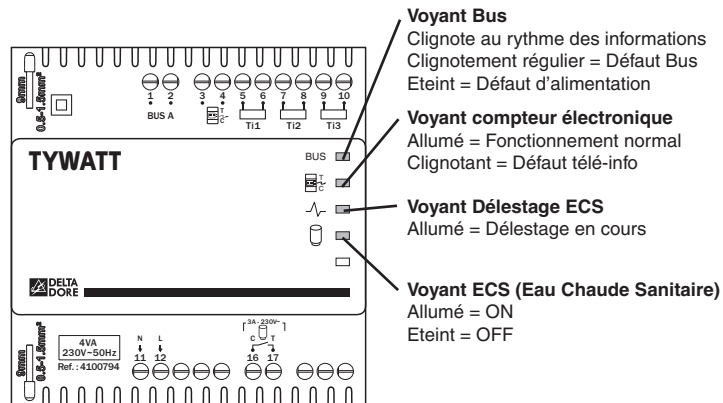
1- Mode AUTO.....	3
2- Voyants boîtier technique	3
3- Fonctions domotiques	4
4- Réglage heure et date.....	5
5- Consultation des consommations	7
6- Touche Information i	8
7- Dérogation ECS	9
8- Aide	10

1- Mode AUTO



- Dérogation ECS possible.
- Accès aux consommations (),
- Passage en veille après 30 secondes sans action

2- Voyants boîtier technique



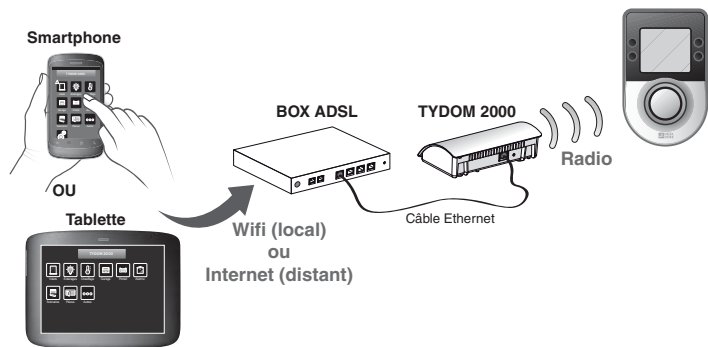
3- Fonctions domotiques

Les fonctions domotiques vous permettent, depuis une tablette ou un smartphone, localement ou à distance, de retrouver les fonctions suivantes :

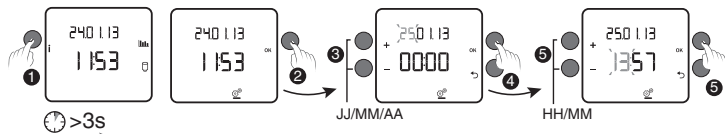
- consultation des consommations du mois en cours ainsi que de l'historique des mois précédents (Elec, gaz,...).

Pour bénéficier de ce service, vous devez associer le boîtier d'ambiance à une passerelle domotique de la gamme TYDOM.

Exemple avec la passerelle domotique TYDOM 2000



4- Réglage heure et date



Appuyez sur i pendant 3 secondes

Validez par OK.

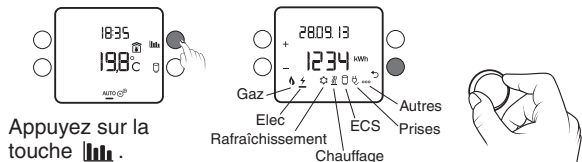
Entrez la date, puis l'heure. Validez par OK.










Sortez du mode en tournant la molette

5- Consultation des consommations

A partir du mode AUTO .




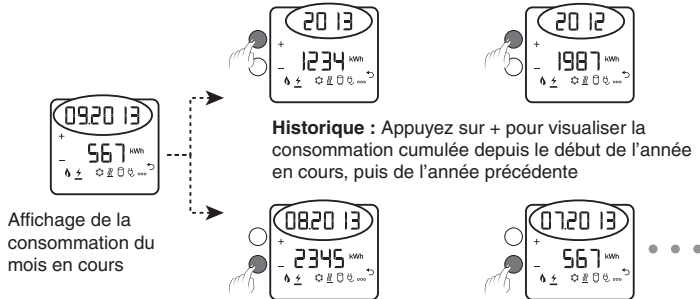
-  : Consommation totale gaz
-  : Consommation totale électrique
-  : Consommation du rafraîchissement
-  : Consommation du chauffage
-  : Consommation de la production d'eau chaude sanitaire (ECS)
-  : Consommation liée aux appareils connectés sur prises

- Pour passer d'un affichage de consommation à l'autre, tournez la molette.
- Selon la configuration de l'installation, certains symboles ne seront pas proposés.
- Pour sortir du mode « Consultation des consommations », appuyez sur la touche .

- Si vous avez une chaudière «hybride», l'affichage des consommations chauffage et ECS se fera pour chaque type d'énergie utilisé (gaz et elec).
- Les index de consommation et l'historique peuvent être remis à zéro (menu 2-24, notice d'installation).

Exemple : Vous souhaitez consulter la consommation totale électrique de votre installation.

Tournez la molette pour sélectionner le symbole .



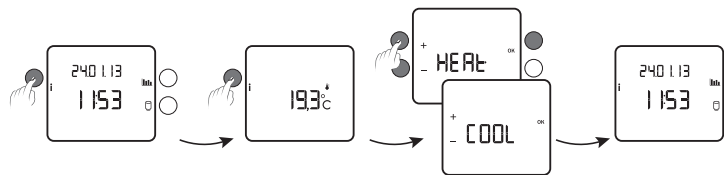
Affichage de la consommation du mois en cours

Historique : Appuyez sur + pour visualiser la consommation cumulée depuis le début de l'année en cours, puis de l'année précédente

Historique : Appuyez sur - pour visualiser la consommation des 12 mois précédents

6- Touche Information i

A partir du mode AUTO, vous accédez à l'état de l'installation (touche i) et aux défauts éventuels (voir § Aide).



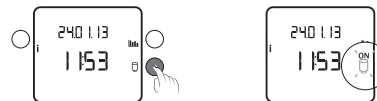
Appuyez sur i.


Affichage de la température mesurée.
Appuyez sur i.

Le choix Heat/Cool (Chauffage/Rafrâichissement) n'est disponible que si vous avez déclaré la présence d'un système de rafraîchissement (menu installateur, 0-06).
Appuyez sur + ou -. Validez par OK.


7- Dérogation ECS

A partir du mode AUTO.



Appuyez sur la touche .

Le symbole  clignote.
La marche ECS est relancée pour 6 heures.

Cette relance peut être interrompue au passage en Heures Creuses ou par un nouvel appui sur la touche .

Rien n'apparaît sur l'écran du boîtier d'ambiance.

Il n'y a pas d'alimentation.

Vérifiez le disjoncteur.

Le symbole n'apparaît pas.

L'ECS n'est pas gérée par l'appareil.

Reportez-vous au menu 1-04.

Remplacement d'un produit émetteur de consommation (ex: Tywatt 5100, ...):

Vous devez impérativement initialiser les index (menu 2-24).

Le symbole clignote.

Un défaut est détecté sur l'installation.

Appuyez sur la touche i pour consulter la nature du «Défaut».

dEF 6: Il y a un défaut de communication entre le TYWATT et son boîtier technique (Bus A). *Vérifiez l'installation.*

dEF 7: Il y a un défaut de communication avec le compteur électronique.

Vérifiez la liaison avec le compteur électronique.

Vous n'affichez pas d'index de consommation ou vous affichez «- - -».

Vous venez d'effectuer un reset des index depuis moins d'une heure.

Patiencez.



2004/108/CE - 2006/95/CE

